

Annexe 1

Préambule de la charte du Réseau Français des Villes Educatrices
(Charte International des Villes Éducatrices 1990, modifiée en 1994, 2004 et 2020).

« Dans la ville éducatrice, l'éducation dépasse les murs de l'école pour imprégner toute la ville. Il s'agit d'une éducation citoyenne, où toutes les administrations assument leur rôle d'éducateur et de transformation sociale au bénéfice de la vie et de la diversité. La ville éducatrice vit dans un processus permanent qui vise à construire une communauté et à former des citoyen.ne.s libres, responsables et solidaires, capables de coexister dans la différence, de résoudre pacifiquement leurs conflits et de travailler pour « le bien commun ».

Des citoyen.ne.s conscients des défis auxquels l'humanité est actuellement confrontée et dotés de connaissances et de compétences qui leur permettent de devenir coresponsables de la recherche de solutions exigées par le moment historique que nous vivons.

La ville éducatrice a sa propre personnalité, intégrée au pays dans lequel elle se trouve. Son identité est, par conséquent, interdépendante de celle du territoire dont elle fait partie. C'est également une ville qui agit en rapport avec son environnement proche, qui coopère avec d'autres centres urbains de son territoire, avec les milieux ruraux l'environnant et des villes d'autres pays. Son objectif permanent sera d'apprendre, d'innover, de partager et, par conséquent, d'enrichir et de rendre plus sûre et plus digne la vie de ses habitants.

La ville éducatrice doit exercer et développer cette fonction éducatrice parallèlement à ses fonctions traditionnelles (économique, sociale, politique et de services aux citoyen.ne.s) avec un regard attentif à la formation, à la promotion et au développement de toute personne, quel que soit son âge, afin de répondre à ses besoins de formation à tout moment et dans tous les aspects de la vie.

L'éducation commence dès l'enfance, mais ne se termine jamais et ne se réduit jamais à une formation professionnelle. Une éducation tout au long de la vie tente de concilier liberté et responsabilité, et d'éveiller la conscience de l'interdépendance entre les êtres humains et la nature comme façon d'habiter la ville et la planète. Elle promeut la réflexion et la pensée critique, la capacité de comprendre des problèmes complexes ; en encourageant une participation coresponsable à la conception et à l'élaboration des politiques, en imaginant et en promouvant des modes de vie qui n'impliquent pas la destruction du territoire ou l'inégalité entre les individus. »